Indivision une des héritière refuse de vendre

Par GIJA

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur ce forum veuillez m'excuser si je commets des maladresses.

Ma question est simple. Je voudrais savoir le prix moyen d'une action en justice pour forcer un héritier à vendre une petite maison familiale qui est en indivision?

Pour votre compréhension cette maison n'est plus occupé depuis près de 15 ans. Elle est complétement laissée à l'abandon suite à un différend entre les héritiers de l'époque. Elle s'est fortement dégradé et il pleut même à l'intérieur. Devenu depuis peu héritier suite au décès de mon père j'ai tenté de me mettre en médiateur auprès des autres indivisaires. J'ai donc réussi à avoir un accord verbal pour la mettre en agence. L'ensemble des héritiers est d'accord sur une proposition avec un payement comptent d'un acheteur à 30 000? que nous a trouvé l'agence. Vu l'état de la maison cela ne vaut pas plus. Maintenant une des héritières a changé d'avis et veut qu'elle ne soit vendue à pas moins de 50 000? à elle seul elle dispose des 13/48ème des parts de la maison. C'est d'ailleurs elle qui est à l'origine de ce différend familial.

Ma part est de 7/96ème ce qui fait que sur une vente à 30 000? il ne me reviendrait que 2187?

Cela vaut-il le coup pour moi d'intenter une action en justice pour si peu? Pour votre information nous sommes 4 petits enfants avec 7/96ème des parts 3 enfants avec 7/48ème des parts Celle qui bloque la vente possède elle possède 13/48ème

Merci par avance de votre réponse.